

**Fanny Arnaud** est doctorante à l'EHESS (École des hautes études en sciences sociales) et membre associée de l'ISP (Institut des sciences sociales du politique). Ses thèmes de recherche portent sur la guerre d'ex-Yougoslavie, la mémoire des violences de masse, le tourisme post-conflit, les relations inter-ethniques, les frontières entre identité et altérité.

**Mots-clés :** guerre d'ex-Yougoslavie — Croatie — épuration ethnique — mémoire — nationalisme

## Les paysages mémoriels en Croatie après la guerre d'ex-Yougoslavie

Fanny Arnaud,  
*EHESS*

Considérant que la mémoire est plus révélatrice du présent que du passé d'un peuple, qu'elle est symptomatique de ses préoccupations actuelles, des représentations de son identité et de son rapport à l'altérité, j'ai choisi de m'intéresser aux représentations et usages du passé en Croatie, en particulier à la mémoire de la guerre d'ex-Yougoslavie (1991-1995). Lors de l'étude des différents dispositifs mémoriels rencontrés sur le terrain, il est apparu que les représentations mémorielles relatives à la guerre présentaient des similitudes flagrantes avec les discours nationalistes qui ont participé à la dislocation dans le sang de la Fédération yougoslave. Quels facteurs permettent d'expliquer cet état de fait ? Avant de tenter de répondre à cette interrogation, il importe de se pencher sur la guerre d'ex-Yougoslavie, afin d'analyser la problématique mémorielle à l'aune du contexte historique dans lequel elle s'inscrit. Je consacrerai donc la première partie de mon analyse aux rhétoriques nationalistes belligères et aux mécanismes de nettoyage ethnique à l'œuvre pendant la guerre. Dans une seconde partie, j'examinerai les caractéristiques du paysage mémoriel croate, en établissant une cartographie des lieux de mémoire qui jalonnent le territoire de Croatie. Enfin, je m'attacherai à montrer dans quelle mesure la mémoire officielle, qui présente l'apparence d'un récit consensuel, unanimement admis, n'est autre que le fruit de politiques mémorielles excluantes, destinées à promouvoir la conception de la « croacité » portée par les acteurs nationalistes, au pouvoir presque sans interruption depuis l'indépendance de la Croatie.

## La guerre d'ex-Yougoslavie

À la fin des années 1980, la Fédération yougoslave, constituée de six républiques (Bosnie-Herzégovine, Croatie, Macédoine, Monténégro, Serbie, Slovénie) et de deux régions autonomes (Voïvodine et Kosovo), se trouve dans une situation de marasme économique et de crise idéologique. Le pouvoir central affaibli par la mort de Tito, le 4 mai 1980, est en proie à l'instabilité. D'autant que, dans un contexte géopolitique marqué par la chute du mur de Berlin, la déliquescence de l'Union soviétique et la fin de la Guerre froide, la Yougoslavie a perdu son rôle prépondérant sur la scène diplomatique. En effet, le mouvement des non-alignés, fondé en 1961 par Tito, Nehru et Nasser et regroupant vingt-trois États (Weibel, 2002), voit son impact stratégique faiblir dans un monde désormais multipolaire (Masson, 2005).

### *L'effervescence nationaliste*

Dans les Républiques constitutives de la Fédération yougoslave, le multipartisme est instauré en 1989-1990 en vue des premières élections pluralistes. Avec la création de partis politiques et la constitution d'une société civile, un vent de démocratie souffle sur la région. Mais rapidement, l'espace public est monopolisé par les milieux nationalistes, qui trouvent dans la démocratisation une opportunité d'expression de leur idéologie et, dans la crise, une aubaine pour remporter des suffrages (Pusic, 1993).

Armés d'une propagande véhémente, fondée sur une conception essentialiste de l'identité, les partis nationalistes gagnent du terrain au sein de la Fédération.

Les acteurs politiques, issus des sphères politiques, académiques, artistiques ou médiatiques, prônent la création d'États nationaux fondés sur l'ethnicité (Masson, 2005). Cette conception ségrégationniste du peuplement implique la création de territoires ethniquement homogènes et nécessite la diffusion d'une taxinomie excluante qui définit les limites du groupe d'appartenance et ancre dans les esprits la biologisation de cette différence fondamentale entre soi et l'Autre, pour rendre les frontières infranchissables. Ainsi, en dépit de l'homologie de leurs principes fondateurs et de leurs idéaux, les milieux nationalistes qui émergent au sein de la Fédération portent des projets politiques foncièrement antinomiques, voire antagonistes. L'Union démocratique croate (HDZ<sup>1</sup>), parti fondé en 1989 par Franjo Tuđman, prône la création d'un État-nation croate, incluant l'Herzégovine, autrement dit une « Grande Croatie ethniquement homogène »<sup>2</sup> où les Croates, souverains, seraient à l'abri de l'oppression, de la spoliation et de la discrimination dont ils seraient victimes depuis des « temps immémoriaux ». Si les inégalités existent de fait – accaparement des revenus issus du tourisme (Pintea, 2011) par Belgrade, surreprésentation des Serbes parmi les officiers de l'armée et la direction des plus grandes entreprises du pays (Masson, 2005 ; Lukic, 2013) – elles sont néanmoins exagérées par les tenants du nationalisme qui les articulent à une relecture de l'histoire, dans laquelle les Serbes, diabolisés, sont érigés en ennemis héréditaires.

<sup>1</sup> *Hrvatska Demokratska Zajednica* (Union démocratique Croate) : parti politique croate de droite, conservateur et démocrate-chrétien.

<sup>2</sup> À ce sujet, voir l'ouvrage de Paul Hockenos, 2003.

Mais ces stratégies discursives anxiogènes ne sont pas l'apanage des milieux nationalistes croates, tant s'en faut. Elles sont largement utilisées par Slobodan Milošević, président de la Serbie, qui prône la suprématie de cette république au sein de la Fédération, ainsi que la fin de l'autonomie du Kosovo et de la Voïvodine avec leur retour dans le giron de Belgrade. La création de la « Grande Serbie », État mythique qui inclurait tous les territoires historiquement ou démographiquement serbes, implique l'annexion d'un tiers de la Croatie et des deux tiers de la Bosnie. Aussi, les autorités de Belgrade alimentent-elles, souterrainement, les velléités sécessionnistes des communautés serbes de Croatie et de Bosnie.

Afin de mobiliser les populations et de les gagner à leur cause, les chefs de file nationalistes serbes de Croatie (Milan Babić et Jovan Rašković, notamment) agitent le spectre du génocide en cas d'indépendance croate. Cet argumentaire se fonde sur les exactions et les massacres effectivement commis pendant la Seconde Guerre mondiale par l'État croate indépendant (Lukic, 2013). Cet État fantoche, mis en place par les puissances de l'Axe et dirigé par Ante Pavelić, et le mouvement des Ustaši – conçu comme « une organisation révolutionnaire armée qui lutte pour l'indépendance de la Croatie » (Sipic, 2011 : 6) – ont mené une politique de croatisation forcée, exterminant les populations non croates (Serbes, Juifs, Roms) et les opposants politiques entre 1941 et 1944, faisant des centaines de milliers de victimes.

Une telle rhétorique, alimentée par une propagande mêlant fantasmes, rumeurs et réécriture de l'histoire, instrumentalisant la peur et le ressentiment, trouve un écho parmi la communauté serbe de Croatie, désormais convaincue que la séparation est le seul moyen de se prémunir contre la menace que constitue cette altérité jugée hostile.

Au printemps 1990, le HDZ remporte les premières élections législatives croates et Tuđman devient le premier Président de la république de Croatie. Son investiture est suivie de différents gestes politiques qui sont interprétés, par les leaders serbes, comme des preuves de la nostalgie du pouvoir envers le régime oustachi : changement de monnaie et remplacement du dinar yougoslave par la kuna, changement de drapeau et remplacement de l'étoile rouge yougoslave par le blason à damier rouge et blanc ressemblant au drapeau ustaši, changement de la constitution – qui transforme le statut des Serbes de « peuple constitutif » en « minorité ».

Le Conseil National Serbe (CNS), créé le 25 juillet 1990, a pour objectif de représenter les Serbes de Croatie, mais le 16 mai 1991, il déclare la séparation de la Krajina du reste de la Croatie et son maintien dans la Yougoslavie, à l'issue d'un référendum qui remporte 99,8% des suffrages. Cette région autonome se dote de sa propre force armée et de ses propres instances gouvernementales.

De part et d'autre, la méfiance s'intensifie. À mesure que les tensions intercommunautaires s'exacerbent et que les incidents se multiplient, la « violence discursive », selon l'expression d'Alexandre Jaunait (2000), s'accroît, engendrant un cercle vicieux qui prépare la mise en acte de la « violence extrême » (Sémelin, 2002).

Au cours du printemps 1991, de nombreux heurts éclatent entre les forces de l'ordre croates et les forces armées serbes de la Krajina<sup>3</sup>, entraînant l'interposition de l'armée yougoslave (JNA<sup>4</sup>) à plusieurs reprises. Faisant valoir leur droit à faire sécession, les deux Républiques les plus prospères de la Fédération, la Croatie et la Slovénie, organisent un référendum relatif à leur indépendance. En Croatie, le scrutin est boycotté par la communauté serbe<sup>5</sup> et le 19 mai 1991, le « oui » l'emporte à 94%. La Croatie proclame donc son indépendance, mais la région a déjà sombré insidieusement dans la guerre.

Les forces serbes de la Krajina entament la mise en œuvre de leur projet démographique, entraînant l'attaque de villages croates et le début des campagnes d'épuration ethnique à l'encontre des populations non-serbes. Comme l'ont démontré les investigations du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), ces campagnes ont impliqué une multiplicité d'acteurs aux compétences et motifs variés. Selon Samuel Tanner (2007), dans le cas du nettoyage ethnique, l'État privatise l'exercice de la violence, afin de s'en décharger, entraînant le redéploiement et la diffusion du pouvoir de coercition. Outre les acteurs institutionnels (armée, police, défense territoriale), une multitude de foyers de coercition (criminels de droit commun, milices locales, réseaux de crime organisé, civils mobilisés et voisins-bourreaux) agissent en tant que relais du pouvoir et prennent part aux différentes facettes de la violence de masse : dénonciation, pillage, massacre, etc., selon des logiques qui relèvent pour une part de l'idéologie et pour une part d'intérêts locaux.

Au cours de l'année 1991, la ville de Vukovar, située à la frontière avec la Serbie, est réduite en cendres à l'issue de trois mois d'un siège impitoyable ; Dubrovnik, joyau architectural de l'Adriatique, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, est dévasté. Ces événements provoquent l'émoi de la communauté internationale et conduisent à la reconnaissance internationale de l'indépendance de la Croatie le 15 janvier 1992. Les forces serbes s'emparent d'un territoire qui représente un tiers de la surface de la Croatie et affrontent les forces croates (Weibel, 2002). Le front de guerre s'étend sur plus de mille kilomètres. Un relatif statu quo s'installe, malgré des affrontements sporadiques, après la conclusion d'un énième cessez-le-feu et le déploiement de casques bleus de la FORPRONU sur le sol croate. Le conflit entre Croatie et Yougoslavie se déplace en Bosnie-Herzégovine dès le mois de mars 1992, pour s'achever en octobre 1995, grâce à l'intervention internationale contre les positions serbes.

Par deux opérations militaires de grande envergure, l'« Opération éclair » en mai 1995, et l'« Opération tempête », en août 1995, les forces croates parviennent à reconquérir la *quasi* intégralité du territoire croate, exception faite de la Slavonie Orientale, qui sera réintégrée pacifiquement en 1998. Ces deux opérations militaires provoquent la fuite massive de la population serbe<sup>6</sup> peuplant ces régions, victime d'exactions commises par les forces croates ou poussée par la peur de représailles. En

<sup>3</sup> Sur le détail des forces impliquées dans le conflit, voir Tanner, 2007.

<sup>4</sup> *Jogoslavenska Narodna Armija* (Armée populaire yougoslave).

<sup>5</sup> En 1991, la communauté serbe représente 12,2% de la population de Croatie, soit 581 000 personnes. Lors du premier référendum consécutif à la guerre, en 2001, elle compte 201 000 membres, soit 4,54% de la population de Croatie.

<sup>6</sup> Le nombre de personnes déplacées ou réfugiées est estimé à 250 000 par le Haut-Commissariat aux réfugiés (Source [en ligne] : <http://www.unhcr.org/fr/news/stories/2005/8/4acf001ab/retour-croatie-10-ans-apres-loperation-tempete.html?query=croatie>).

décembre 1995, après d'interminables tractations, la signature des accords de paix de Dayton met fin au conflit entre la Croatie, la Serbie et la Bosnie-Herzégovine.

En Croatie, la guerre a fait des centaines de milliers de déplacés et de réfugiés fuyant les combats. Elle est responsable de 20 000 morts, des civils dans la grande majorité des cas (Rašković, 2013 : 63), d'environ 35 000 blessés, de la destruction de centaines de milliers de maisons, rendues inhabitables, de milliers d'hectares de terres agricoles transformées en champs de mines. Elle a détruit les infrastructures sanitaires, éducatives et culturelles situées dans les zones de combat, mais aussi les infrastructures industrielles et de transport, comme le détaillent Cviic et Cochez (1994).

#### *Les mécanismes de l'épuration ethnique*

L'épuration ethnique, telle qu'elle a été entreprise en ex-Yougoslavie, particulièrement en Croatie et en Bosnie, a été rendue possible par la déshumanisation progressive de l'Autre, processus que Jaunait décrit en ces termes :

« Au-delà de l'exclusion de l'ennemi de l'espace local de la mitoyenneté puis de l'espace national de la citoyenneté, les discours de guerre des conflits d'ex-Yougoslavie et du Rwanda cherchent à rejeter l'adversaire d'un champ beaucoup plus global, celui de l'humanité. C'est là l'ultime étape de la stratégie de différenciation poursuivie par les acteurs communautaristes : l'ennemi est bien radicalement différent, puisqu'il est à peine, voire plus du tout, humain » (2000).

Cette déshumanisation s'accomplit notamment au moyen de qualificatifs péjoratifs empruntés au règne animal, qui reviennent de façon récurrente dans la phraséologie nationaliste pour désigner cet Autre : mouton, cafard, rat ou chien. Maria Couroucli a étudié le sens de l'insulte « chien » en grec moderne et montre que ce qualificatif constitue une offense dans de nombreux contextes culturels, car le « chien est pensé comme une créature déchue et incestueuse, et, dans ce sens, il représente l'antithèse du code de comportement humain » (2005 : 229). Et d'ajouter plus loin que l'utilisation de ce qualificatif sert de borne dans la délimitation du groupe, l'insulte chien « vient renforcer l'importance de la frontière : le chien est à la fois le mécréant, l'ennemi, la femme impure, immorale, inhumaine » (*ibid.* : 230). Par l'usage de ce lexique qui rabaisse l'Autre, le dégrade et le rejette dans une altérité radicale, les chantages du vivre-séparé rendent ainsi toute cohabitation impossible.

Contrairement au génocide, l'épuration ethnique ne vise pas l'anéantissement de l'Autre, mais plutôt son bannissement, qui doit permettre de créer un territoire au peuplement homogène, par l'instauration d'une séparation géographique des populations. Comme l'énonce Chaslin « [p]lus qu'à l'extermination physique des populations, le nettoyage ethnique visait à leur expulsion. Il fallait pour cela les terroriser, leur offrir le sentiment d'une apocalypse » (1997 : 60).

Le recours à la violence de masse s'impose donc comme un moyen infaillible pour déplacer de force ou inciter à fuir en masse des habitants désormais considérés comme indésirables, c'est ce que Stéphane Rosière qualifie de « modification coercitive du peuplement » (2007 : 7). La propagation d'un sentiment d'insécurité

permettant de modifier l'investissement spatial de la communauté visée, une véritable politique de terreur est mise en œuvre, en préalable au transfert forcé de populations. Pour ce faire, différents moyens sont employés à l'encontre des civils : viols de masse, spoliation et destruction des biens individuels (matériel agricole, véhicules, maison, bétail, etc.), destruction du patrimoine culturel, architectural, monumental et religieux, détention en camps, torture, meurtres et exécutions arbitraires, travail forcé, profanation de lieux de mémoire et de lieux de culte, etc.

Au vu de l'ampleur et de la brutalité des pratiques observées, on peut recourir à la notion de violences extrêmes telle que l'emploie Jacques Sémelin pour « nommer une forme d'action spécifique, un phénomène social particulier, qui semble se situer dans un 'au-delà de la violence'. Le qualificatif 'extrême', placé après le substantif, marque précisément l'outrance et donc une radicalité sans borne de la violence » (2002 : 479).

Le caractère extrême de ces violences, outre leur application à grande échelle, tient au fait qu'il s'agit d'actes de cruauté destinés à souiller l'Autre, en plus de le faire souffrir. Ainsi que l'explique Amantina Osorio :

« La cruauté ajoute une intention de faire souffrir encore plus. Ce 'plus' ajoute un coefficient de souillure et de dégradation à la douleur de la victime : la cruauté est l'instrumentalisation *politique* (en termes d'enjeu de pouvoir) de cette douleur. Les cruautés extrêmes sont toujours une tentative d'épuiser l'hétérogénéité d'*Autrui*, de faire le tour de sa différence, de le posséder autrement qu'économiquement ou sexuellement » (2006 : 68 ; les italiques sont de l'auteure).

L'exercice de la cruauté passe par l'atteinte volontaire à l'intégrité morale et physique des personnes. Les violences extrêmes à l'œuvre pendant la guerre ne doivent donc pas être considérées comme des symptômes de folies singulières cumulées ou de barbaries individuelles combinées, ni comme le résultat de pulsions bestiales latentes, mais comme la conséquence d'une violence orchestrée politiquement. En effet, les pratiques de violence extrême ont été encouragées par une propagande les rendant acceptables, facilitées par la déshumanisation de l'ennemi, dans un climat d'incitation à la haine et un contexte d'impunité qui ont permis l'irruption d'une violence pouvant sembler irrationnelle voire inhumaine, mais qui est au contraire rationnellement planifiée, dans le dessein de servir le nettoyage ethnique (Sorabji, 1994). Ces crimes ne se produisent pas dans un contexte d'anomie, dans un vide socio-politique, mais sont circonscrits dans un temps et un espace donnés, ils résultent d'un « usage politique de la cruauté », selon l'expression de Véronique Nahoum-Grappe (2002 : 601). Selon l'auteure, les crimes commis dans le cadre du nettoyage ethnique – en particulier le viol et la destruction/souillure des marqueurs identitaires – relèvent de la profanation dans la mesure où ils s'attaquent au sacré non religieux du groupe. Ainsi, le recours à la profanation des lieux et des femmes et l'usage politique de la cruauté s'attaquent à la quiddité même du groupe, visent le délitement des liens d'attachement entre le groupe et le territoire, la destruction des liens généalogiques et la solidarité intracommunautaire, dans le dessein de faire fuir l'Autre définitivement.

La souillure et la cruauté des crimes perpétrés sont aggravées par le fait que la violence est généralement exercée par des proches, ce qui fait dire à

Xavier Bougarel qu'il s'agit d'un « crime intime » (2008). En effet, comme l'explique Sorabji : « Cette guerre a donné lieu à des violences très nombreuses commises entre voisins, collègues ou amis – entre gens qui se connaissaient personnellement et non entre représentants de forces impersonnelles » (1994 : 138). Cela accroît l'efficacité du nettoyage ethnique, car la violence entre voisins détruit irrémédiablement le tissu social, modifie les représentations de soi, de l'Autre et des lieux, compromettant toute cohabitation future.

L'ampleur des atrocités, des destructions et dommages subis pendant la guerre a occasionné un véritable traumatisme en Croatie, qui permet de comprendre la place qu'y occupe la mémoire de la guerre, deux décennies après la fin du conflit.

### Un paysage mémoriel monumental : cartographie

Afin de saisir les usages publics du passé et la place occupée par la guerre d'ex-Yougoslavie dans le refaçonnement de l'identité croate post-yougoslave, j'ai entrepris une enquête ethnographique multi-située durant dix mois, entre juin 2011 et mai 2015. Au cours de cette enquête, j'ai procédé à l'observation de dispositifs mémoriels disséminés sur le territoire croate, j'ai assisté à des cérémonies et commémorations de la guerre d'ex-Yougoslavie et de la Seconde Guerre mondiale, participé à des visites guidées de sites touristiques, visité des musées, des expositions et des lieux de mémoire. J'ai par ailleurs effectué des entretiens auprès de décideurs politiques, d'employés du secteur touristique, d'enseignants du secondaire et de professeurs d'université, de vétérans et de conservateurs de musée, d'acteurs associatifs et de travailleurs sociaux, de représentants de la communauté serbe, d'étudiants et de simples habitants.

Parallèlement, j'ai entrepris une enquête de plus longue durée sur plusieurs sites choisis pour leur importance stratégique et symbolique : Zagreb, capitale de la Croatie, Vukovar, lieu emblématique de la « guerre patriotique » et Dubrovnik, haut lieu du tourisme croate.

Au cours de cette recherche, je me suis focalisée sur les lieux de mémoire matériels et idéels prééminents de la guerre d'ex-Yougoslavie parsemant le territoire et le calendrier croates : musées, mémoriaux, monuments, cimetières, cénotaphes, cérémonies commémoratives, expositions temporaires, enseignement scolaire, manifestations publiques. J'ai aussi porté une attention particulière aux dispositifs mémoriels non patrimonialisés, aux initiatives privées visibles dans l'espace public (« installations », graffitis, autocollants, t-shirts, bannières, banderoles, etc.), en ce qu'ils témoignent d'une appropriation de la mémoire par les individus.



Fig. 1 - Carte des lieux étudiés lors de l'enquête de terrain

© Epectura (2017)

Durant mon enquête de terrain en Croatie, j'ai pu constater qu'une myriade de lieux, discours, événements étaient consacrés au conflit, et il m'a semblé plus judicieux de prendre en considération le sens de cet ensemble comme un réseau dans lequel s'intègrent les dispositifs commémoratifs, plutôt que de procéder à la monographie de quelques lieux de mémoire épars. Cette perspective permet de saisir dans leur ensemble les représentations du passé que ce tissu mémoriel véhicule, formant une sorte de matrice mentale, dans laquelle sont socialisés les membres de la communauté nationale. Et cette perspective faisait d'autant plus sens que – d'après mes observations – de nombreux acteurs circulent entre ces différents dispositifs. J'ai donc choisi de considérer l'ensemble des dispositifs qui jalonnent le territoire et le calendrier national croates comme un paysage mémoriel.

En m'intéressant à la localisation spatiale des dispositifs mémoriels majeurs, j'ai pu constater l'existence de trois types de corrélation dans la mise en mémoire de la guerre d'ex-Yougoslavie : la concordance entre concentration des dispositifs mémoriels et lieux d'exercice du pouvoir étatique ; la concordance entre concentration de lieux de mémoire et hauts lieux de la guerre ; et la concordance entre occultation de la mémoire et hauts lieux du tourisme.

*Concentration des dispositifs mémoriels et siège du pouvoir étatique : le cas de Zagreb*

Il existe une correspondance – somme toute évidente – entre concentration de dispositifs mémoriels et lieux d'exercice du pouvoir étatique. Zagreb, capitale de la Croatie, bien que très peu affectée par les combats, concentre sur son territoire les instances en charge de l'élaboration et de la diffusion du récit officiel, ces acteurs que Johann Michel nomme « producteurs du régime mémoriel » (2010). On y trouve ainsi les organes étatiques qui participent à l'élaboration du récit officiel (le centre de documentation de la guerre patriotique, le musée d'histoire croate, le ministère des Anciens combattants, notamment), les vecteurs de diffusion de la mémoire (le musée de la ville de Zagreb – et ses salles consacrées à Zagreb en guerre –, diverses expositions temporaires consacrées ou liées à la guerre, la télévision nationale), ainsi que plusieurs lieux de mémoire (comme le monument aux morts « *Wall of pain* » situé dans le cimetière de Zagreb, de nombreuses plaques commémoratives). En cette ville sont également implantés de nombreux entrepreneurs et passeurs de mémoire étatiques et non étatiques : associations de vétérans, associations de victimes ou de familles de victimes de la guerre, conservateurs de musée, hautes sphères du clergé<sup>7</sup>, médias, chercheurs, acteurs politiques. Du fait du centralisme de l'État croate, c'est à Zagreb que sont élaborées les politiques mémorielles diffusées sur l'ensemble du territoire. C'est là aussi qu'ont eu lieu les différentes manifestations de protestation, les affrontements avec les forces de l'ordre, meetings, marches et installations qui ont pu fleurir lors du procès des généraux croates Ante Gotovina et Mladen Markač, inculpés par le TPIY pour les exactions commises contre la population serbe lors de la reconquête du territoire par les forces croates au cours de l'été 1995, ainsi que lors de l'affaire relative à l'usage du cyrillique opposant le gouvernement de centre-gauche aux lobbys des vétérans et familles de victimes, qui militaient contre l'introduction d'une signalétique bilingue à Vukovar (voir *infra*). Zagreb, siège du pouvoir politique, est donc le lieu où se cristallisent les luttes autour de la mémoire.

<sup>7</sup> Sur la place du clergé dans la transmission de la mémoire en ex-Yougoslavie, voir Claverie, 2003.

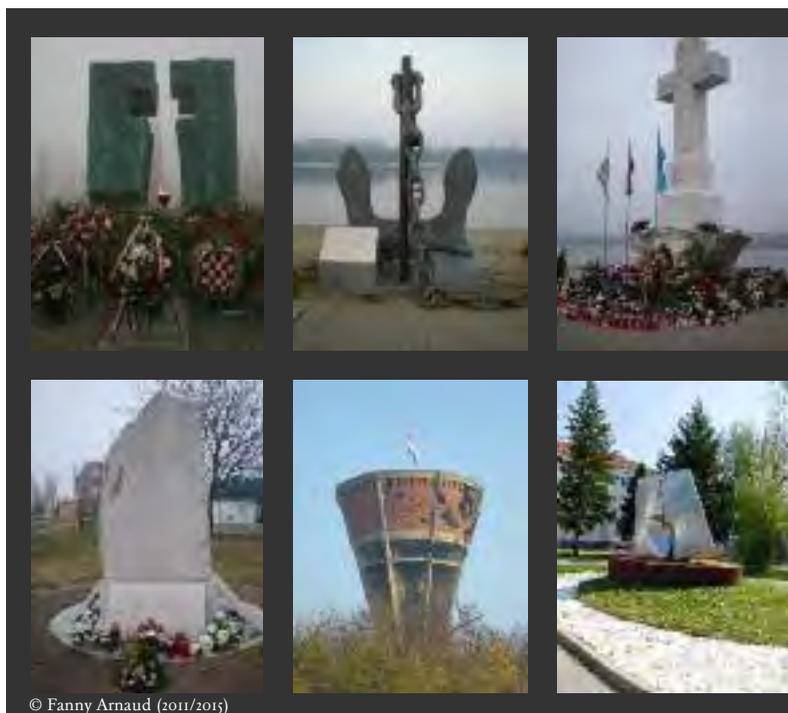
*Concentration des dispositifs mémoriels dans les hauts lieux de la guerre :  
les cas de Vukovar et Knin*

Lors de mes enquêtes de terrain, j'ai aussi fait le constat d'une concordance entre localisation des lieux de mémoire et régions affectées par la guerre. Si cet état de fait est somme toute assez logique, il est particulièrement remarquable à Vukovar et à Knin, deux sites emblématiques de la « guerre patriotique » qui possèdent une forte charge symbolique dans l'histoire du conflit.

Vukovar, ville multiculturelle, située sur la rive occidentale du Danube, frontalière de la Serbie, a subi un siège impitoyable au cours de l'automne 1991. Prise en étau pendant trois mois, elle fut dévastée par l'artillerie serbe. La poignée de défenseurs qui s'acharnaient à la défendre durent se résigner à la reddition, à bout de munitions, de médicaments et de forces, en novembre 1991. Coupée du monde, privée de nourriture, d'électricité, d'eau courante et d'informations, la population réfugiée dans les caves a terriblement souffert du siège, avant de subir les exactions commises par les milices serbes à la chute de la ville. Les blessés, mais aussi des défenseurs, des habitants réfugiés à l'hôpital furent triés et chargés dans des bus, contrairement au protocole signé avec la Croix rouge. Ainsi, 261 personnes furent emmenées dans une ferme à l'abandon et molestées avant d'être abattues<sup>8</sup>. Aussi, Vukovar est-elle devenue le symbole du courage et du sacrifice croates, avant d'être érigée en symbole du martyr croate.

Knin, ville située à l'intérieur des terres dalmates, fut occupée par les forces serbes et devint la capitale de la Krajina sécessionniste dès le début de la guerre. Mais en août 1995, l'armée croate lança une offensive éclair mobilisant 100 000 soldats, afin de reprendre la ville et de reconquérir son territoire. Les forces serbes en pleine débâcle abandonnèrent la région dans la précipitation et utilisèrent les populations laissées sans défense comme bouclier humain. Ce fut l'occasion d'exactions de la part des forces croates, notamment d'évacuations forcées, d'expulsions, de meurtres, de pillages visant la population serbe, afin de procéder au nettoyage ethnique de la région. Mais la plupart des habitants avaient été évacués par les forces serbes de peur de représailles exercées par les forces croates (Lejeaux, 2005).

Du fait de leur place respective dans le déroulement du conflit, Vukovar et Knin constituent deux pôles complémentaires dans la mémorialisation de la guerre. Vukovar, emblème du martyr croate, est un espace d'affliction, d'hommage aux victimes, alors que Knin, emblème de la victoire croate, est un espace de célébration, d'hommage aux



© Fanny Arnaud (2011/2015)

Fig. 2 - Quelques exemples de dispositifs mémoriels rencontrés à Vukovar

<sup>8</sup> Source [en ligne] : Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, Jugement Mrkšić et consorts. Disponible sur : <http://www.icty.org/x/cases/mrksic/tjug/fr/070927.pdf>

héros. Chaque année, les cérémonies commémoratives les plus importantes du calendrier croate se déroulent à Knin, le 5 août, et à Vukovar, le 18 novembre, en présence des membres du gouvernement, des associations de vétérans, de familles de victimes et de milliers de citoyens.

Néanmoins, l'adéquation entre intensité du conflit et concentration des dispositifs mémoriels n'est pas systématique car un autre facteur influe sur la mise en mémoire de la guerre, ainsi que nous allons le voir.

*Euphémisation de la mémoire et tourisme : le cas de Dubrovnik*

Un troisième type de localisation des dispositifs mémoriels possède une importance tout aussi considérable. Il s'agit du lien entre visibilité de la mémoire et fréquentation touristique car le secteur touristique est la clef de voûte de l'économie croate. Or le tourisme de masse, balnéaire, familial et saisonnier, tel qu'il se développe en Croatie, s'accommode mal des spectres de la violence de masse, notamment ceux de la guerre d'ex-Yougoslavie. Cela implique l'invisibilisation de la mémoire de la guerre pour se conformer au cahier des charges du tourisme de masse<sup>9</sup>.

La politique mise en place par l'office croate du tourisme, depuis le début des années 2000, vise donc à faire oublier aux visiteurs étrangers le récent passé de violence, en axant les campagnes de promotion sur l'appartenance de la Croatie au monde méditerranéen. L'accent mis sur l'identité méditerranéenne du pays s'accompagne d'une occultation de la mémoire, d'une volonté de rendre invisible le passé de violence sur les sites consacrés au tourisme. Ainsi, dans les villes côtières, principales destinations de la clientèle internationale, la mémoire a été reléguée hors de la vue des visiteurs, à moins qu'elle ne s'exprime par des codes qui leur sont inaccessibles.

À ce titre, le cas de Dubrovnik, ville surnommée « la perle de l'Adriatique » par Lord Byron – appellation largement reprise dans la documentation touristique – et classée au Patrimoine Mondial de l'UNESCO depuis 1979, est emblématique. Assiégée et bombardée sans interruption entre octobre et décembre 1991 et en mai et juin 1992, la vieille ville a subi des dégâts considérables : 70% des bâtiments ont été endommagés, une centaine de civils et 200 défenseurs<sup>10</sup> ont été tués, ce qui a entraîné l'exode de 33 000 personnes.

La médiatisation de l'attaque de Dubrovnik a provoqué, à l'époque, l'émoi et la mobilisation de la communauté internationale. La ville a alors été inscrite sur la liste du patrimoine en péril. Dès décembre 1991, alors que la guerre faisait rage, un plan de sauvetage a été élaboré conjointement par l'UNESCO, l'Institut pour la protection des monuments culturels de Dubrovnik et l'Institut de la réhabilitation de Dubrovnik. Des experts locaux et internationaux ont évalué les dommages, tenté des mesures de préservation afin de protéger les monuments, éléments architecturaux et œuvres d'art encore intacts et ont entrepris des mesures de conservation destinées à limiter les dommages dans les édifices déjà atteints. À

<sup>9</sup> Sur le tourisme post-conflit en Croatie et les mesures de restauration de la touristicité croate, voir Arnaud, 2015.

<sup>10</sup> Le terme de défenseurs (*branitelji*) désigne les membres des forces armées croates ou les volontaires qui ont participé à la défense de la Croatie entre août 1990 et juin 1996. Sur ce sujet, voir Schauble, 2006 et Pesorda, Gregov et Vrhovski, 2012.

l'issue du conflit, l'UNESCO a participé au financement et à la planification de la reconstruction, en partenariat avec différentes instances croates, et des travaux d'envergure ont permis de rendre rapidement à Dubrovnik son lustre d'antan.

La guerre n'est donc plus visible dans ce haut lieu du tourisme croate qui attire chaque année des dizaines de milliers de visiteurs, venus admirer son architecture exceptionnelle, visiter ses remparts, assister à son festival de musique classique en plein air, flâner sur le *Stradun* ou sur le vieux port... Les touristes ignorent bien souvent les souffrances endurées par la cité et ses habitants. Leur intérêt se porte sur les splendeurs de la ville et les attractions qu'elle a à offrir.

Il est possible de visiter le « mémorial des défenseurs croates », situé dans le Palais Sponza, mais peu de visiteurs s'y attardent, et seule une explication succincte y accompagne les images de la ville en flammes et les portraits des défenseurs tombés au combat.

Le musée de la guerre, quant à lui, est principalement destiné à un usage domestique, si l'on en juge par le fait qu'on ne trouve presque aucune traduction des matériaux, panneaux explicatifs et catalogues d'expositions. Le site, particulièrement difficile d'accès, se situe dans la forteresse napoléonienne de Srđ, que l'on rejoint uniquement par un téléphérique. Il ne figure ni sur les plans fournis par l'office du tourisme, ni dans les guides touristiques et aucune signalétique n'indique sa localisation. C'est dire s'il n'a pas vocation à attirer les visiteurs étrangers, et d'après les données que j'ai pu collecter, il en attire peu<sup>11</sup>.

Le cas du monument aux morts de Dubrovnik est lui aussi révélateur de la volonté des pouvoirs publics locaux de ne pas exposer les traces de la violence passée dans la sphère touristique. Ce monument abstrait, financé par la municipalité de Dubrovnik à la demande d'associations de vétérans, est l'œuvre de l'architecte Igor Franić. Il s'agit d'un bloc rectangulaire composé de miroirs et d'un système de LED aux couleurs changeantes et portant gravé sur l'une de ses faces le mot « *Libertas* ». Contrairement aux autres monuments croates de la guerre d'ex-Yougoslavie, il ne porte aucune mention relative à la guerre, aucun marqueur identitaire ou religieux. Son édification a été l'objet de vives polémiques entre ses détracteurs, qui lui reprochent son caractère abstrait ne permettant pas d'accéder à sa signification, et les acteurs du tourisme, qui souhaitaient que les visiteurs ne soient pas incommodés par une telle référence au passé sanglant de la ville. En effet, ce monument est situé entre l'office du tourisme et la Porte Pile, principal point d'accès à la vieille ville. Ce lieu draine donc un flux incessant de visiteurs étrangers, que la présence d'un monument aux morts de la guerre d'ex-Yougoslavie pourrait troubler si l'on en croit le personnel de l'office du tourisme de Dubrovnik :

« Les touristes qui viennent ici, ils ne s'intéressent pas à la guerre ; pour la plupart, ils n'ont même pas idée de ce qui s'est passé ici, et ils ne veulent pas savoir. Ils sont là en vacances, pour profiter de la beauté de la vieille ville, qui est réputée internationalement, et du climat. Il ne faut pas leur imposer nos souvenirs, ils ne sont pas là pour ça, c'est pas comme à Auschwitz ou à Ground Zero !<sup>12</sup> ».

<sup>11</sup> Il n'existe pas de statistiques relatives à la nationalité des visiteurs. Toutefois, il est notable que ceux-ci représentent mois de 5% des touristes accueillis à Dubrovnik (toute nationalité confondue). Vraisemblablement, le musée ne s'inscrit pas dans l'espace touristique de la ville.

<sup>12</sup> Extrait d'entretien avec une employée de l'office du tourisme, Dubrovnik, 5 juillet 2011.

La mémoire de la guerre n'est pas réprimée ou interdite, comme on peut l'observer dans d'autres contextes, mais elle est édulcorée. Sa présence affleure avec discrétion. Elle s'exprime de façon atténuée, euphémisée, par le recours à des symboles et une iconographie inaccessibles aux visiteurs étrangers, afin de ne pas contrarier les desseins du tourisme local, qui requiert des espaces paisibles, sûrs, des lieux apolitiques propices au bien-être, à la distraction, à la consommation. Cette configuration est diamétralement opposée à la relation qu'entretiennent tourisme et mémoire en Bosnie, notamment à Mostar et Sarajevo, où la guerre est devenue une attraction touristique *sui generis*<sup>15</sup>.

L'exemple de Dubrovnik illustre la tension entre mémoire et tourisme à l'œuvre en Croatie. Mais il ne s'agit pas d'un cas exceptionnel, tant s'en faut. Cette situation constitue même la norme dans les localités touristiques croates.

### **De l'illusion d'une mémoire unifiée à la réalité d'une mémoire fragmentée**

#### *Le message véhiculé : un récit national de victimisation*

L'analyse des symboles, marqueurs identitaires, énoncés et épitaphes figurant sur les plaques, stèles et monuments, ainsi que l'examen des dispositifs muséographiques de médiation (panneaux explicatifs, cartels accompagnant les artefacts exposés, brochures et catalogues d'exposition) et de la scénographie des différents musées, mémoriaux et expositions temporaires étudiés lors de l'enquête de terrain, permettent d'accéder aux normes mémorielles locales et de dégager le message véhiculé par ces différents dispositifs.

En procédant de la sorte, on peut appréhender les représentations endogènes du conflit, leurs canaux de diffusion et les acteurs de cette transmission. Certes, à travers ces dispositifs mémoriels, on accède principalement aux normes mémorielles telles qu'elles sont promues par les instances gouvernementales et que Johann Michel désigne comme la « mémoire publique officielle » (2010).

Mais, s'ils n'ont pas le monopole de la production et de la diffusion des représentations collectives du passé, et s'il existe d'autres sphères de fabrication de la mémoire collective, les pouvoirs publics croates façonnent un cadre cognitif, une « matrice de perceptions et de représentations » (*ibid.* [en ligne]), dans lequel les citoyens sont socialisés. Car les pouvoirs publics possèdent les moyens d'orienter les représentations du passé et de promouvoir une certaine lecture de l'histoire, ainsi que l'expose Michel :

« [...] les autorités publiques disposent d'un mode de légitimation dont ne peuvent se prévaloir les autres institutions sociales pour régler les mémoires. Ce mode de légitimation accorde aux acteurs publics un pouvoir de contrainte – corrélé avec la monopolisation d'instruments d'action publique mémorielle – qui revendique à s'exercer avec succès non sur une institution sociale en particulier mais sur l'ensemble des administrés d'une collectivité donnée. Les représentations mémorielles, lorsque celles-ci sont produites par les institutions publiques, sont censées s'imposer à l'ensemble des membres de la société » (*ibid.* [en ligne]).

<sup>15</sup> À ce sujet, voir l'article de Patrick Naef, 2012.

Ainsi en est-il dans le cas croate. Il émerge de ces différents dispositifs une conception particulière du conflit que l'on pourrait qualifier de récit national de victimisation. La Croatie – entité personnifiée – est présentée comme la victime d'une agression serbe illégitime et de la barbarie de l'ennemi. La « guerre patriotique », selon l'expression vernaculaire « domovinski rat », est considérée comme l'acte fondateur d'une Croatie indépendante et souveraine, comme une guerre de défense, juste, pour la souveraineté de l'État, pour l'intégrité de la Patrie, comme une lutte mythique entre le bien et le mal qui se conjugue au mythe des origines de la Nation. La définition des catégories de victimes et de bourreaux se base sur une appartenance ethno-nationale réifiée, qui s'accompagne d'une polarisation de l'analyse entre « soi-victime »<sup>14</sup> et l'« autre-bourreau ».

On ne trouve aucune évocation des exactions commises contre la minorité serbe avant, pendant et après le conflit et dénoncées par Amnesty International (2010), des entraves au retour des réfugiés serbes pourtant constatées par le Haut-Commissariat aux Réfugiés, et des discriminations fondées sur des critères ethniques ; aucune mention non plus de la part de responsabilité croate dans le conflit ou de l'implication des forces croates contre la population musulmane en Herzégovine. Nulle part, il n'est fait état des exactions commises lors de la reconquête du territoire en 1995. Tout cela est passé sous silence et reste absolument tabou deux décennies après la guerre.

Cependant, cette interprétation victimaire n'est pas spécifiquement croate, car toutes les parties du conflit recourent à cette rhétorique, qui consiste à imputer la responsabilité des événements à l'ennemi, à accuser l'adversaire de barbarie, à faire le décompte des morts pour équilibrer la balance des responsabilités et à s'arroger le statut de victime. Cela fait écho aux propos de Christina Koulouri dans l'introduction de l'ouvrage consacré à l'interprétation du passé et l'enseignement de l'histoire dans les Balkans qu'elle a coordonné :

« [...] il apparaît que la production d'interprétations du passé diamétralement opposées est une 'maladie' commune à tous les nationalismes, et que ces doublons peuvent d'autant plus proliférer qu'il y a de voisins. Autant de voisins, autant d'histoire nationales concurrentes. Au-delà de leurs différences et de leurs exclusivismes apparents, ces histoires nationales présentent une même structure, des concepts semblables, des finalités similaires et un discours normatif. Ce qu'elles partagent le plus communément, c'est une interprétation unilatérale et dogmatique de l'histoire dans laquelle la voix de l'autre n'a pas de place » (2007 : 26).

*La mémoire de la guerre : ressource clef dans la redéfinition de la « croacité »*

Il émane de ce paysage mémoriel l'impression d'une mémoire unifiée, consensuelle. Pourtant, il s'agit d'une illusion entretenue à dessein, car la mémoire constitue une ressource de taille dans la constitution de la nouvelle identité nationale. Avec l'effondrement du système politique et idéologique yougoslave, la Croatie doit élaborer une identité nationale qui lui soit propre, créer un nouveau mode de cohésion sociale, définir les frontières d'un endogroupe et d'un exogroupe, qui diffèrent des périodes antérieures, et notamment des appartenances saillantes à l'époque yougoslave, telle la classe ou le parti, et cela est d'autant plus important au sortir de la guerre.

<sup>14</sup> La catégorie de héros, qui opère aussi dans la lecture du conflit, ne fera pas ici l'objet d'un développement.

Alors, outre ses vertus pédagogiques, sa vocation à transmettre aux générations futures le récit officiel sur le passé, la mémoire occupe une place centrale dans la mythologie nationaliste. Elle est au fondement de la nouvelle « communauté imaginée » (Anderson, 2002), au même titre que des déterminants culturels classiquement employés dans la construction de l'identité nationale depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, tels que la langue, la religion et le territoire.

En créant le sentiment de valeurs et d'idéaux partagés par-delà la diversité culturelle qui caractérise la Croatie – tiraillée entre ses influences méditerranéenne, balkanique, centre-européenne –, la mémoire permet de fédérer la société croate, de la faire exister, en matérialisant une communauté de destin, en donnant un caractère d'évidence à cette construction historique récente.

Du fait des caractéristiques de la guerre, la mémoire ne peut donc pas souffrir la contradiction, ce qui équivaldrait à mettre en cause la mythologie nationaliste, celle-là même qui a débouché sur l'indépendance du pays et donc, par ricochet, à remettre en question le système de légitimation du pouvoir, fondé non plus sur la domination du parti, mais sur la nation comme nouvelle forme de « collectivisme » et de « solidarisme » (Pusic, 1993 : 372). Or, cette remise en question est d'autant plus inconcevable qu'elle fait écho à la remise en question de la souveraineté nationale par les leaders serbes, à l'origine de la guerre.

La mémoire de la guerre constitue donc un « ordre cognitif despotique », selon l'expression que Jean-François Macé (2012 : 60) utilise pour qualifier le franquisme. En effet, la diffusion de cette mémoire dogmatique, où l'Autre est considéré comme une menace à l'unité et à l'intégrité de la Patrie, s'accompagne d'une violence narrative à la fois insidieuse et de grande ampleur : censure et répression souterraines permettent d'entériner un récit hégémonique et incontestable, en muselant les foyers alternatifs de la mémoire (par la censure des médias et journalistes indépendants, la diminution des crédits alloués aux associations œuvrant dans le domaine de la reconstruction du vivre-ensemble et des initiatives pour la paix).

Le retour au pouvoir de l'aile dure du HDZ, en 2015, après une parenthèse de cinq ans durant laquelle le pays fut gouverné par une coalition de centre-gauche, s'est accompagné de nombreux gestes symboliques qui renforcent cette représentation canonique du passé et de mesures autoritaires destinées à réduire au silence les voix dissidentes et à attiser la haine et l'intolérance vis-à-vis de la communauté serbe de Croatie<sup>15</sup>.

Les acteurs qui ont le plus farouchement œuvré à l'indépendance de la Croatie, à savoir le HDZ et l'Église catholique, sont aussi ceux qui ont façonné le paysage mémoriel depuis la fin de la guerre. C'est pourquoi la mémoire de la guerre présente tant de similitudes avec les rhétoriques nationalistes belligères des années 1990.

<sup>15</sup> Le SPD (*Socijaldemokratska Partija Hrvatske*), principal parti d'opposition au HDZ, a été au pouvoir en Croatie de 2000 à 2003 avec un gouvernement dirigé par Ivica Račan et, de 2010 à 2015, après l'élection d'Ivo Josipović à la présidence. Mais contrairement à ce qu'on pouvait escompter, cette alternance politique n'a eu qu'un effet limité sur les politiques mémorielles. Malgré les discours d'ouverture et les gestes de rapprochement entre la Croatie et la Serbie entrepris par Račan et Josipovic, l'emprise du HDZ sur les politiques mémorielles s'est poursuivie, comme en témoigne, notamment, la plainte pour génocide déposée contre la Serbie auprès de la Cour internationale de justice en 2008.

Comme nous l'avons analysé précédemment, les opérations de nettoyage ethnique, caractéristiques de la guerre d'ex-Yougoslavie, avaient pour vocation le départ en masse de populations considérées comme indésirables par les apologistes du nationalisme. Aussi, dans une perspective d'appropriation pérenne des territoires convoités, il était nécessaire d'empêcher le retour des dites populations, une fois la guerre achevée, ainsi que l'expose Sorabji à propos de la Bosnie-Herzégovine :

« Les brutalités visent à humilier, terroriser et tuer la population 'ennemie' afin de l'expulser du territoire, mais aussi à transformer les présupposés communs aux victimes et à leurs persécuteurs quant à la nature même des groupes et des limites identitaires, cela afin de prévenir tout retour futur de la population exilée » (1994 : 137).

Par conséquent, cette violence à l'encontre des individus s'est accompagnée d'une violence symbolique à l'encontre de l'espace, contre les paysages.

Car le paysage, ainsi que l'expose Anne-Marie Broudehoux, n'est pas seulement un biotope, c'est aussi et surtout une construction sociale. Pour l'auteure, le « paysage joue donc un double rôle à cet égard : d'une part, en tant que produit d'une société, il incarne ses valeurs, ses idées et ses conflits ; d'autre part, le paysage est essentiel à la construction et à la reproduction de cette société, que ce soit en facilitant ou en contraignant l'action sociale ou en véhiculant les idéologies et la mémoire collective à travers divers chapitres de l'histoire » (Broudehoux, 2006 : 1).

Le paysage donne ainsi à voir l'appropriation du territoire par le groupe qui y appose sa marque, au moyen de l'architecture, de l'art, des monuments, de la toponymie. En tant que vecteur des valeurs du groupe, de sa mémoire, de son imaginaire, il joue un rôle central dans la définition et la transmission identitaire collective. D'où l'acharnement à détruire systématiquement toute trace de la présence de l'Autre, ses marqueurs identitaires, son patrimoine culturel, caractéristique de la guerre en ex-Yougoslavie.

Comme l'explique Michel Sivignon, la purification ethnique s'en prend à des populations en tant qu'habitants :

« c'est-à-dire des hommes qui entretiennent avec le sol qu'ils cultivent, la maison qu'ils occupent et qu'ils ont construite, la vallée dont ils observent tous les matins les cieux changeants, une relation de connivence et finalement de possession. C'est pourquoi la purification ethnique s'en prend aussi aux paysages, qu'il convient de nationaliser en détruisant les signes dont, dans l'avenir, les habitants qu'on a chassés pourraient se recommander pour justifier leur retour » (1993 : 217).

Il s'est agi d'anéantir l'ancrage matériel, affectif et mémoriel de l'Autre sur le territoire, de détruire les signes dont les populations que l'on a chassées auraient pu se prévaloir pour justifier leur retour. Outre la destruction des biens de l'Autre, les belligérants se sont alors attaqués aux villes multiethniques – Vukovar, Osijek, Dubrovnik, mais aussi, Mostar, Sarajevo, etc. – en tant qu'espaces de mixité et donc, par définition, d'impureté, afin de les transformer en espaces mono-ethniques. Bogdan Bogdanovic (1993) a conceptualisé sous le terme d'urbicide cette destruction intentionnelle et systématisée des villes au cours de la guerre.

Bénédicte Tratnjek (2012) recourt à ce prisme pour analyser la destruction du vivre-ensemble, par-delà le temps des combats, par l'instauration d'une géographie de la peur durable. Pour l'auteure, la destruction des lieux ordinaires ne se fait pas de manière aléatoire, mais selon qu'ils font sens pour les habitants ordinaires, et en tant qu'ils constituent des espaces de rencontre entre les groupes au cœur de la ville.

Dans ces circonstances, les dispositifs mémoriels sont conçus, au-delà de leur fonction commémorative, comme des marqueurs identitaires qui parsèment le territoire autrefois disputé, afin de signaler à l'ennemi d'hier la réappropriation de cet espace. En matérialisant la mémoire de la guerre dans le paysage par la construction de monuments, de musées, de stèles, etc., les autorités croates cherchent à recréer un lien brisé avec le territoire, en y apposant les marqueurs identitaires et les symboles du groupe majoritaire et dominant politiquement. La mise en mémoire de la guerre d'ex-Yougoslavie se caractérise par un foisonnement de dispositifs mémoriels avec la création ou la patrimonialisation d'une pléthore de lieux. La mémoire participe ainsi à sanctuariser l'espace, à sacraliser le territoire, d'autant plus que dans la commémoration de la « guerre patriotique », mémoire et religion sont intrinsèquement liées, comme en témoigne la présence de dignitaires religieux, l'organisation d'offices religieux et l'omniprésence de symboles catholiques dans les commémorations auxquelles il m'a été donné d'assister.

Au vu de ces circonstances, on comprend que la mémoire de la guerre, telle qu'elle est véhiculée par les différents dispositifs mémoriels, présente l'aspect d'un récit monopolistique, monolithique excluant et simplificateur : « Nous, les Croates, les bons versus eux, les Serbes, les méchants ». Ainsi, par-delà la diversité et la multiplicité de ces dispositifs, le paysage mémoriel croate semble finalement unifié.

Toutefois, si la lecture victimaire semble faire l'unanimité au premier abord, la mémoire de la guerre est pourtant beaucoup moins lisse et consensuelle que ne voudraient le faire croire les tenants de la version officielle. D'autres narrations existent, souterraines. Si ces récits mémoriels alternatifs n'ont pas droit de cité et ne peuvent être incorporés au récit officiel, il n'en demeure pas moins que ce dernier et la mémoire qu'il porte sont sujets à controverse.

*La mémoire de la guerre : un objet socialement disputé*

La mémoire constitue une ressource aisément mobilisable dans le domaine politique et social. Du fait des émotions qu'elle suscite, de son caractère sacré, elle constitue un levier efficace. Elle est donc disputée par des acteurs qui cherchent à asseoir leur légitimité, à défendre leur statut, leurs droits, leur position sur l'échiquier politique, à mobiliser – un électorat, des soutiens – en instrumentalisant l'argument de la mémoire pour servir leur cause, leurs intérêts, leurs revendications. Cette ressource est revendiquée par différents acteurs qui se considèrent comme les détenteurs attitrés de la seule mémoire autorisée (clergé, association de vétérans et HDZ, notamment).

Si on se fie au discours ambiant véhiculé par ces entrepreneurs de mémoire nationalistes, la lecture victimaire fait l'unanimité au sein de l'endogroupe, ce « Nous » fondé sur l'appartenance ethno-nationale. Or, cela va sans dire, parmi les « Croates », il existe des dissensions relatives à la mémoire et ses usages. Comme j'ai pu le constater lors de mes différents séjours sur le terrain, tout le monde

n'adhère pas unanimement au récit dominant, ni à la conception essentialiste de l'identité qui la sous-tend, loin s'en faut.

Qu'elles émanent des militants des droits de l'homme, des « Yougonostalgiques » (Popovic, 2013), des « antifascistes », de la jeunesse urbaine diplômée et cosmopolite, des intellectuels de gauche ou d'acteurs du milieu associatif, des lectures alternatives et dissidentes se font jour. Elles critiquent les usages de la mémoire de la guerre et s'insurgent contre les dérives auxquelles ils donnent lieu, notamment le fait que la mémoire soit utilisée dans le dessein de construire une société excluante, intolérante et « croatisée ». Ainsi, des organisations comme Dokumenta, Centar za mir, GOLJP (Comité civique pour les droits humains) ou encore CMS (Center for Peace Studies) œuvrent pour que toutes les facettes de la guerre soient divulguées et luttent notamment pour la reconnaissance des crimes commis par les forces croates à l'encontre des populations non-croates. Ces différents acteurs ont inscrit la « confrontation avec leur passé » au tableau de leurs activités, et ils tentent de diffuser les résultats de leurs investigations auprès du grand public. Seulement, leurs voix sont presque inaudibles tant elles sont minoritaires et leur audience limitée.

De plus, l'opposition manichéenne « croate » *versus* « serbe » évacue de la scène mémorielle toutes les autres minorités présentes en Croatie qui constituent pourtant 10 % de la population d'après les données issues du dernier recensement (2011). Cette dualité fait aussi abstraction de tous les individus issus de familles « mixtes » qui ne se reconnaissent pas dans cette conception polarisée du passé et de la société croate.

La lecture victimaire croate est rejetée en bloc dans la communauté serbe qui lui oppose sa propre mémoire. Cependant, de même qu'il n'existe pas une mémoire unifiée au sein de la communauté croate, on ne peut parler d'une mémoire partagée et consensuelle au sein de la minorité serbe de Croatie. Ici aussi, il faut noter des divergences, des dissensions, des conflits, les représentations individuelles du passé variant selon les situations. Toutefois, si l'on tient compte des prises de position des représentants de la communauté serbe, on note qu'elles ont en commun un point de vue victimaire et que la mémoire de la communauté serbe est antagoniste de la mémoire officielle croate. Par conséquent, cette mémoire ne circule guère en dehors de l'entre-soi.

Le récit porté par les milieux nationalistes serbes de Croatie est aussi radical et excluante que le discours de victimisation croate. Il s'agit de présenter la Croatie indépendante comme un État oppresseur, poursuivant en silence l'homogénéisation ethnique entamée à la fin de la guerre par le recours à la violence symbolique, pratiquant dans l'ombre un véritable ethnocide et refusant de reconnaître les crimes, discriminations et abus dont ont été victimes les Serbes, avant, pendant et après la guerre. Les récits croate et serbe ont beau présenter de nombreuses similitudes, ils n'en sont pas moins fondamentalement antagonistes, ce qui est source de tensions – souvent larvées mais parfois ouvertes – entre les deux communautés, qui jugent qu'aujourd'hui justice ne leur a pas été rendue. Ce sentiment d'injustice s'exprime notamment par un vandalisme croisé à l'encontre des monuments de l'Autre ou par le boycott de ses commémorations.

## Conclusion

À l'heure actuelle, on se trouve au « temps *tl* » de la mémorialisation. La mise en mémoire est presque concomitante du temps de l'événement, il y a quasi-immédiateté dans la constitution de lieux de mémoire et la mise en œuvre des commémorations. Cette première phase se caractérise aussi par la saturation de l'espace, avec une superposition entre espace mémoriel et espace de l'événement. Dans le cas de Vukovar (qui est le plus emblématique et le plus riche), on dénombre une vingtaine de lieux de mémoire de plus ou moins grande importance, disséminés dans le paysage urbain (pour une ville qui compte aujourd'hui environ 27 000 habitants). Ces différents mémoriaux, musées, monuments, centres commémoratifs, stèles se situent, pour la plupart, à l'emplacement des lieux où s'exerça la violence (hôpital « cimetière des chars », ferme et charnier d'Ovčara, ancienne caserne de la JNA, centre-ville). Mais du fait de la superficie restreinte de la ville, la majorité des lieux se concentrent sur une surface limitée, propice au tourisme mémoriel (scolaire, lié aux cérémonies commémoratives du mois de novembre, touristes étrangers en croisière sur le Danube). D'ailleurs, les lieux les plus emblématiques s'inscrivent dans le circuit proposé par l'agence *Danubium Tours* à destination des visiteurs étrangers ainsi que dans le circuit pédagogique à destination des élèves. Ces sites, ajoutés aux ruines qui persistent çà et là dans le centre-ville, permettent d'inscrire le souvenir dans l'espace vécu, dans les territoires du quotidien. Ils s'adressent aux habitants afin qu'ils s'approprient leur histoire.

Pour Nora, « il y a des lieux de mémoire parce qu'il n'y a plus de milieux de mémoire » (1984 : XVII), mais on pourrait tout aussi bien envisager la prolifération de monuments et l'effervescence mémorielle à l'œuvre dans la Croatie post-conflit comme le symptôme d'une volonté d'oublier. C'est une même logique qui préside dans le cas de la Shoah, ainsi que le suggère Young et Tomiche : « Il se peut que la tendance initiale à mémorialiser des événements tels que l'Holocauste ait en réalité à sa source le désir, égal et opposé, de les oublier » (1993 : 735). À Vukovar, les habitants que j'ai pu interviewer ont en effet l'impression de n'exister aux yeux de la Nation que durant les cérémonies de novembre, quand la ville, ses monuments, ses mémoriaux sont parés de drapeaux, de couronnes de fleurs et de veilleuses aux couleurs de la patrie et se retrouvent, quelques jours durant, sous le feu des projecteurs, avant de retomber dans l'oubli pendant un an.

Si la saturation de l'espace par les dispositifs mémoriels est une réalité indéniable, il est à noter que, paradoxalement, la communication de la mémoire aux jeunes générations souffre d'importantes faiblesses. En effet, il y a peu de transmission familiale et l'enseignement de cet épisode historique est assez lacunaire malgré la place qui lui est accordée dans les manuels scolaires, comme me l'ont affirmé plusieurs professeurs d'histoire du secondaire rencontrés sur le terrain. Cette transmission intergénérationnelle pose problème, à tel point que les pouvoirs publics ont dû récemment mettre en place un programme de voyage scolaire à Vukovar, obligatoire pour les élèves de quatrième, afin d'enseigner l'histoire récente aux futurs citoyens, de leur inculquer le sentiment d'une expérience et d'un destin partagés. Cependant, une importante portion de la population – en particulier les jeunes générations, nées pendant ou après la guerre – est plus préoccupée par l'emploi, l'éducation, l'avenir, que par la mémoire de la

guerre, dans un pays où, avec la crise économique, le chômage atteint 17,5% de la population active. La jeunesse urbaine éduquée aspire à une existence plus libérale dans un pays où l'Église catholique exerce une puissante influence sur la vie sociale et politique. Elle n'est pas non plus dupe de l'instrumentalisation de la mémoire servant à masquer l'absence de solutions économiques viables pour le pays et les scandales judiciaires impliquant des hauts responsables du HDZ qui ont entaché la réputation du parti.

## Références bibliographiques

### Amnesty International,

2010, *Behind a Wall of Silence. Prosecution of War Crimes in Croatia* [en ligne]. Consulté le 4 mai 2011.  
URL : <https://www.amnesty.org/en/documents/eur64/003/2010/en/>

### Anderson B.,

2002 (1983), *L'imaginaire national. Réflexion sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte.

### Arnaud F.,

2015, « Memory of War in Croatia : Between Tourism and Nationalism » in Couroucli M. (ed.), *Balkan Heritages : Negotiating History and Culture*, Londres, Ashgate : 161-185.

### Bogdanovic B.,

1993, « L'urbicide ritualisé » in Nahoum-Grappe V. (dir.), *Vukovar, Sarajevo ... La guerre en ex-Yougoslavie*, Paris, Éditions Esprit : 33-37.

### Bougarel X.,

2008, « Voisinage et crime intime », *Confluences Méditerranée*, 64 : 83-98.

### Broudehoux A.-M.,

2006, « Introduction » in Broudehoux A.-M. (dir.), *Paysages construits. Mémoire, identité, idéologie*, Québec, Éditions Multimondes : 1-8.

### Chaslin F.,

1997, *Une haine monumentale. Essai sur la destruction des villes en ex-Yougoslavie*, Paris, Descartes et Cie.

### Claverie E.,

2003, *Les guerres de la vierge. Une anthropologie des apparitions*, Paris, Gallimard.

### Couroucli M.,

2005, « Du cynégétique à l'abominable. À propos du chien comme terme d'injure et d'exclusion en grec moderne », *L'Homme*, 174 : 227-252.

### Cviic C. et Cochez A.-M.,

1994, « L'avenir incertain de la Croatie », *Politique étrangère*, 1 : 145-157.

### Hockenos P.,

2003, *Homeland Calling. Exil Patriotism and the Balkan Wars*, Ithaca, Cornell University Press.

### Jaunait A.,

2000, « Discours de guerre contre dialogues de paix. Le cas de l'ex-Yougoslavie et du Rwanda », *Cultures et conflits* [en ligne], 40. Mis en ligne le 28 septembre 2006. Consulté le 6 février 2013.  
URL : <http://conflits.revues.org/482>

### Koulouri C.,

2007, « Clio chez elle : l'histoire des Balkans revisitée », *Histoire@Politique. Politique, Culture et société* [en ligne], 2. Consulté le 21 avril 2011.  
URL : <http://www.histoire-politique.fr/index.php?numero=02&rub=dossier&item=20>

### Lejeaux N.,

2005, « Le nettoyage ethnique en ex-Yougoslavie : le cas de la Krajina de Knin », *Revue géographique de l'Est* [en ligne], 45/1, mis en ligne le 04 juin 2009. Consulté le 11 février 2013.  
URL : <http://rge.revues.org/597>

### Luki R.,

2013, *La désintégration de la Yougoslavie et l'émergence des sept États successeurs*, Québec, Les Presses de l'université de Laval.

**Macé J.-F.,**

2012, « Introduction à une anthropologie des conflits de mémoire : une approche comparative des cas espagnol et chilien », *cArgo. Revue Internationale d'Anthropologie Culturelle et Sociale*, 1 : 57-80.

**Masson D.,**

2005, *L'utilisation de la guerre dans la construction des systèmes politiques en Croatie et en Serbie, 1989-1995*, Paris, L'Harmattan.

**Michel J.,**

2010, « Du centralisme à la gouvernance des mémoires publiques », *Sens Public* [en ligne], mis en ligne le 11 février 2010. Consulté le 20 janvier 2012.

URL : <http://www.sens-public.org/article726.html>

**Naef P.,**

2012, « Voyage à travers un baril de poudre : Guerre et imaginaire touristique à Sarajevo », *Via@ Revue internationale interdisciplinaire de tourisme* [en ligne], 1, mis en ligne le 16 mars 2012. Consulté le 4 février 2015.

URL : [http://www.viatourismreview.net/Article5\\_EN.php](http://www.viatourismreview.net/Article5_EN.php)

**Nahoum-Grappe V.,**

2002, « Anthropologie de la violence extrême. Le crime de profanation », *Revue internationale des sciences sociales*, 174/4 : 601-609.

**Nora P. (dir.),**

1984, « Entre Mémoire et Histoire. La problématique des lieux » in Nora P. (dir.), *Les lieux de Mémoire*, Paris, Gallimard : 23-43.

**Osorio A.,**

2006, « Violences extrêmes, cruauté et nettoyage ethnique : le cas de l'ex-Yougoslavie », *Les Cahiers du Gres, Diversité urbaine*, 6/1 : 63-76.

**Pesorda L., Gregov Z. et Vrhovski M.,**

2012, « War Veteran Entrepreneurship : Veterans' Cooperatives in Croatia » in *Proceedings of the 6<sup>th</sup> International Conference An Enterprise Odyssey : Corporate governance and public policy – path to sustainable future –*, Zagreb, Faculty of Economics & Business, University of Zagreb.

URL :

<http://search.proquest.com.rproxy.univpsl.fr/central/docview/1350307894/438FE9DFC1644728PQ/6?accountid=170103>

**Pintea F.,**

2011, *Le tourisme en Croatie. De la création d'une image touristique à son instrumentalisation*, Clermont-Ferrand, université Blaise Pascal, thèse de doctorat en géographie.

**Popovi M.,**

2013, « La Yougonostalgie – la Yougoslavie au regard des derniers pionniers », *Études balkaniques. Cahiers Pierre Belon*, 19-20 : 303-324.

**Pusic V.,**

1993, « La dictature à légitimité démocratique. Démocratie ou nation ? », *Cahiers internationaux de sociologie*, 15 : 369-388.

**Raškovi S.,**

2013, « Documenting Human Losses in Croatia » in Bužinkić E. (ed.), *Working on Dealing with the Past. A Handbook for Civil Society Organizations* [en ligne], Documenta-Center for dealing with the Past : 62-69.

Consulté le 11 avril 2014.

URL : [http://www.documenta.hr/assets/files/publikacije/Prijelom\\_SSP\\_eng\\_web.pdf](http://www.documenta.hr/assets/files/publikacije/Prijelom_SSP_eng_web.pdf)

**Rosière S.,**

2007, « La modification coercitive du peuplement », *L'information géographique*, 71 : 7-26.

**Schauble M.,**

2006, « Imagined Suicide : Self Sacrifice and the Making of Heroes in Post-War Croatia », *Anthropology Matters* [en ligne], 8/1. Consulté le 14 novembre 2016.

URL : [http://anthropologymatters.com/index.php/anth\\_matters/article/view/76/148#8](http://anthropologymatters.com/index.php/anth_matters/article/view/76/148#8)

**Semelin J.,**

2002, « Violences extrêmes : Peut-on comprendre ? », *Revue internationale des sciences sociales*, 174/4 : 479-481.

**Sipic S.,**

2011, « L'idéologie du mouvement Oustachi de 1930 à 1941 », *Cahiers Balkaniques*, 38-39 : 3-18.

**Sivignon M.,**

1993, « Du verbe habiter et de son amère actualité », *Revue de géographie de Lyon*, 68/4 : 215-217.

**Sorabji C.,**

1994, « Une guerre très moderne. Mémoire et identités en Bosnie-Herzégovine », *Terrain*, 23 : 137-150.

**Tanner S.,**

2007, « Saisir la violence de masse : le nettoyage ethnique en Bosnie et l'apport d'une perspective locale et d'une approche de réseau », *Déviance et société*, 31 : 235-256.

**Tratnjek B.,**

2012, « La destruction du vivre-ensemble à Sarajevo. Penser la guerre par le prisme de l'urbicide », *La lettre de l'IRSEM* [en ligne], 5. Consulté le 6 janvier 2013.

URL : <http://www.defense.gouv.fr/irsem/publications/lettre-de-l-irsem/les-lettres-de-l-irsem-2012-2013/2012-lettre-de-l-irsem/lettre-de-l-irsem-n-5-2012/releve-strategique/dossier-special-les-20-ans-du-siege-de-sarajevo-les-balkans-un-laboratoire-pour-la-pensee-strategique/la-destruction-du-vivre-ensemble-a-sarajevo-penser-la-guerre-par-le-prisme-de-l-urbicide>

**Urbain J.-D.,**

2010, « Lieux, liens, légendes. Espace, tropismes et attractions touristiques », *Communications*, 87/1 : 99-107.

**Weibel E.,**

2002, *Histoire et géopolitique des Balkans de 1800 à nos jours*, Paris, Ellipses.

**Young J. E. et Tomiche A.,**

1993, « Écrire le monument : site, mémoire, critique », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 48/3 : 729-743.